

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 26 AVRIL 2019**

Date de Convocation : <b>21/04/2019</b>
Nombre de conseillers en exercice : <b>11</b>
Présents : <b>8</b>
Absents : <b>3</b>

L'an Deux Mille Dix Neuf, le Vingt Six Avril à Vingt heures Trente, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en mairie sous la présidence d'Hugues CRIGNON, Maire.

Etaient présents : Mmes Laetitia JUMEL, Michèle JUMEL et Mrs Olivier BELLAY, Jérôme CHATELET, Hugues CRIGNON, Jean-Marie DUVALET, Christophe PELAN, Maxime SENENTE.

Absents : Marie Christine LYLEIRE, Jean-Marie GAMAIN et Aurélien LECLERC

Secrétaire de séance : Laetitia JUMEL

**Objet** : Restauration intérieure de l'église, devis supplémentaires.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le démarrage des travaux a eu lieu le 15 février 2019, dès le début du sondage de la voute de la nef, il a été mis en évidence des infiltrations qui ont occasionnés de gros dégâts non prévus au devis initial.

Dans ce même laps de temps les piles de la Croisée des Transepts se sont affaissées, il faut réaliser des travaux de sécurisations d'urgence.

Monsieur le Maire présente les différents devis proposés par l'entreprise Charpentier PM

Travaux de sécurisation d'urgence :	10 840.00 HT
Reprise de l'ensemble de la voute et de la nef :	16 139.50 HT
Restauration des murs de la Croisée et du Chœur :	11 753.22 HT
Restauration des piles de la Croisée des Transepts :	47 270.08 HT

Monsieur le Maire va demander une diminution du 4<sup>ème</sup> devis, il ne souhaite pas refaire toutes les colonnes à l'identique.

**Objet** : Syndicat d'eau du secteur de Grandvilliers

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du projet de transfert des compétences en eau potable et assainissement non collectif du syndicat d'eau de Grandvilliers à la Communauté de Communes de la Picardie Verte pour le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le Conseil Municipal après délibération souhaite reporter le transfert de compétences au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**Questions diverses**

Monsieur le Maire rappelle que les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019, il faut effectuer les tours de tenue du bureau.

Monsieur Lefranc Laurent demande à ce que l'on taille l'arbre à côté de son mur, le Conseil Municipal ne souhaite pas donner une réponse favorable à cette demande.

Levée de séance 23h00.